

La foire aux veaux maintient le cap de la qualité et de la quantité



La foire aux veaux maintient le cap de la qualité et de la quantité



« Il y a quelques années de cela, je doutais d'arriver à la 65e édition du concours-foire du veau sous la mère. Grâce à vous éleveurs, agriculteurs et filières, nous avons réussi notre pari en présentant un peu plus de vaches et seulement cinq veaux en moins avec toujours cette qualité exceptionnelle, d'ailleurs tous les bouchers sont là. Nous voulons que cela continue, nous serons toujours présents, à vos côtés, pour être rassurés de ce que nous mangeons », révélait en tribune, **Guy Mantovani**, maire de Solomiac, juste avant la proclamation des résultats et la remise des coupes du concours-foire.

Car auparavant, ce mardi 18 février, en matinée, sous la halle du XIVe siècle de la bastide, 49 animaux dont 41 veaux et 8 vaches étaient soumis à l'appréciation du jury. Comme tout concours de qualité, les décisions furent difficiles à prendre. Ce sera une agricultrice de Marseillan, Solange Cabos, qui sera la première à lever la coupe dans la catégorie « veaux bouchers ». Puis pas moins de 15 prix et coupes furent remises par les diverses personnalités.

Ils ont dit :

Philippe Martin, président du Conseil Départemental : « Pour la réalisation de ce concours, je tiens à remercier l'association des éleveurs du Gers (Adel 32). Quant à la loi Egalim qui ne nous a pas donné entière satisfaction avec notamment l'obligation d'un repas végétarien par semaine dans les cantines, nous n'appliquerons pas cette loi. Je préfère proposer qu'imposer, il y aura le choix mais avec de la viande, tous les jours, dans toutes les cantines du Gers ».



Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture : « Je salue l'association des éleveurs du Gers qui a réalisé une présentation remarquable de qualité et d'homogénéité des lots. Nos éleveurs font honneur à Solomiac et au Gers. L'élevage gersois est à la croisée des chemins, nous devenons un département céréalier, on découvre aujourd'hui des céréaliers à la fois aussi éleveurs ».

Jean-Jacques Bolzan, maire adjoint de Toulouse et conseiller régional : « Dans le cadre du contrat PETR, depuis trois ans nos petits Toulousains mangent du Bêthêt dont les éleveurs gersois sont les premiers bénéficiaires. Pour contrer l'agribashing, nous vous ouvrons les portes du Capitole, nous sommes tout à fait disposés à travailler toujours plus avec vous ».



Résultats du 65e concours foire de Solomiac



Raymond Vall, sénateur, remet le premier prix "Veaux bouchers" à Solange Cabos.



Philippe Martin, président du Conseil Départemental, remet le premier prix "Veaux élevage mâles" à Maurice Carsalade.



Ronny Guardia-Mazzoleni, conseiller régional, remet le premier prix "Veaux élevage femelles" à Pascal Audibert.



Max Aragnon vient de recevoir la coupe pour le premier prix "Veaux Lou Bêthêt".



Guy Mantovani, maire de Solomiac, remet le premier prix "Veau Lou Bêthêt, label rouge" à Earl d'Enbrousset.



Tous les participants au 65e concours foire de Solomiac.



Les personnalités.



Un joli lot de veaux.